

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!

Chaque jour dans toutes les familles, les journaux vous permettent de répéter vos offres ainsi que vos arguments commerciaux.

BUREAUX
 ROUBAIX. — 60-71, Grande-Rue. Tél. 207.32, 207.33 et 207.34.
 TOURCOING. — 22, rue Courtois. Tél. 27.
 LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 539.31.
 PARIS. — 28, boulevard Péronnet. Tél. Provençole. 77.84.
 MOUScron. — 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

ANCIENS DIRECTEURS:
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

L'ÉCHEC DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

TOUS LES SERVICES PUBLICS ONT FONCTIONNÉ NORMALEMENT

Les industries privées n'ont enregistré, dans l'ensemble du pays, qu'une minorité de défections



La troupe garde les garages des autobus parisiens.

BILLET PARISIEN

Échec général

PARIS, 30 NOVEMBRE (Minuit).

On savait que la grève prétendue générale serait un échec pour ses instigateurs, mais on ne pouvait prévoir l'étendue de cet échec.

A Paris, cette journée fut semblable à toutes les autres journées de travail, et seule la présence de gardes mobiles dans les rues, devant les usines de la périphérie et de la banlieue, ainsi que dans les stations du « métropolitain » rappelait aux passants qu'une expérience de mobilisation révolutionnaire devait être effectuée en ce 30 novembre.

La sagesse l'a décidément emporté chez la plupart des travailleurs français. Ceux-ci viennent de donner à ceux qui les poussaient à des gestes irréparables, qui eussent effectivement coupé la nation en deux blocs hostiles, la plus belle des réponses : ils sont restés fidèles à leur devoir.

M. Daladier s'adressant, dans une allocution radiodiffusée, à la nation tout entière, a dégagé les leçons de cette journée.

Il a montré que ce qui était effectivement en jeu, ce n'était rien de moins que les libertés des Français. Fort heureusement, l'événement a donné raison à ceux qui gardaient confiance dans le bon sens et le patriotisme des travailleurs. A la croisée des chemins, le peuple de France a choisi son destin. Il n'a pas voulu de la dictature d'orga-

nismes sans responsabilité qui, sous couleur de parler au nom du peuple, ne savent que préparer la voie aux régimes d'oppression. M. Daladier a eu raison de dire que cette journée du 30 novembre compterait dans l'histoire de ce temps. Elle rend l'espoir à ceux-là mêmes qui commençaient de désespérer. Elle redonne au pouvoir exécutif prestige et autorité. A tous, elle apprend que les lois ne peuvent être impunément violées.

Les bons citoyens — c'est-à-dire la majorité du peuple français — mettront ce résultat à l'actif de M. Daladier, qui a trouvé sa voie, en se gardant de la confondre avec celle d'un parti, quel qu'il fut. Il a parlé mercredi soir, non plus en chef d'une majorité parlementaire éphémère, mais en Français soucieux seulement de servir et de sauver son pays. Ce faisant, a-t-il le moins du monde menacé les libertés républicaines et les lois sociales ? Bien au contraire, puisque les unes et les autres sont attachées au sort même de la patrie.

Mais ce patriotisme n'est pas du goût des démagogues et des hommes de clans. Sur le plan parlementaire, M. Daladier doit s'attendre à l'hostilité acharnée des socialistes, qui se joindront aux communistes pour tenter de créer de l'agitation dans le pays. Déjà on annonce une campagne de conférences et de meetings. Le gouvernement, fort de l'approbation de tous les honnêtes gens, ne peut que mépriser ces manœuvres, qui échoueront devant le bon sens populaire.

Et si, par impossible, elles réussissaient à la Chambre à amener un vote de méfiance à l'égard du cabinet, il resterait à celui-ci la ressource suprême : une dissolution que ratifieraient, dans ces conditions, le Président de la République, le Sénat et le suffrage universel lui-même.

René ROUSSEAU.

S'adressant au pays, M. Daladier a déclaré mercredi soir :

Le chef du gouvernement n'a pas à remporter de victoire sur des Français abusés. Ce qui a triomphé, c'est le principe même de la République : le respect des lois, le respect du travail, le respect de la patrie

M. Edouard Daladier, président du Conseil, a prononcé mercredi, à 20 h., l'allocution suivante qui a été radiodiffusée :

La clairvoyance et le patriotisme du peuple français viennent, une fois de plus, de s'affirmer d'une façon éclatante. La journée du 30 novembre devait être une date historique : elle devait marquer, par la grève générale, l'opposition brutale du pays à la politique de raison et de paix que le gouvernement ne cesse de poursuivre dans l'ordre international, comme dans l'ordre intérieur ; toute la vie de la nation devait être paralysée pendant vingt-quatre heures, sous les regards ironiques de nos adversaires et à la grande tristesse de nos amis, dans le monde.

« Toutes les activités vitales du pays se sont librement exercées »

Au soir de cette journée, j'ai le droit de dire que le 30 novembre restera, en effet, une date historique. Par l'échec total de la grève générale, le 30 novembre marque la résolution du pays de collaborer avec confiance à l'effort du gouvernement et d'assurer par le respect des lois, le salut de la France.

Je n'ai pas besoin de vous dire ce que fut cette journée. Les Français savent voir ce qui se passe autour d'eux : les trains ont circulé régulièrement, les services des postes, des télégraphes, des téléphones ont été assurés ; les enfants ont trouvé

les écoles ouvertes ; dans la région parisienne, le Métropolitain, les transports en commun ont fonctionné comme de coutume. Toutes les activités vitales du pays se sont librement exercées. Dans l'industrie privée elle-même, la cessation du travail n'a été que partielle.

« L'ordre n'a pas été sérieusement troublé. J'en avais la certitude. »

Il me suffisait d'avoir lu les milliers et les milliers de télégrammes et de lettres que vous m'avez adressés après le discours que j'ai prononcé dimanche soir.

On est toujours compris des Français quand on leur parle le langage de la France.

J'avais dit que je ferais respecter l'autorité de l'Etat républicain ; elle l'a été ; j'avais dit que je ne tolérerais pas l'arrêt des services publics ; ils n'ont pas été arrêtés ; j'avais fait confiance aux fonctionnaires et aux ouvriers pour qu'ils remportent aujourd'hui, une victoire sur les propagandes faussées à la patrie ; ils ont répondu à mon appel. Ils ont su vaincre eux-mêmes, en se sentant soutenus et protégés par la volonté gouvernementale par la légitimité républicaine.

Tel fut notre rôle, tel fut le rôle que j'ai voulu assumer. Le chef du gouvernement de la France n'a pas à remporter de victoire sur des Français abusés, mais il a le devoir de réduire à la raison ceux dont les tentatives insensées conduiraient le pays à la ruine.

Ce qui a triomphé aujourd'hui, c'est le principe même de la République, le respect des lois, le respect du travail, le respect de la patrie.

« Le peuple de France a répondu »

On avait tenté de dire aux travailleurs de France qu'ils devaient cesser leur travail pour défendre les lois sociales. Le peuple de France a répondu. Il a prouvé par son attitude qu'il savait que les lois sociales n'étaient pas menacées. Nous n'avons porté atteinte ni à la loi de 40 heures.

Nous avons, comme tous nos prédécesseurs s'étaient engagés à le faire, adapté sagement cette loi aux exigences de notre production et de la défense nationale. Le peuple de France a montré surtout que ses libertés n'étaient pas en cause ; car on avait tenté d'accréditer auprès de vous la fable de je ne sais quelles menaces dont vos libertés auraient été l'objet.

Mais je vous connais bien et je sais que vous avez compris au contraire, que ce qui pouvait mettre en péril vos libertés, c'était le désordre et l'indisciplinerie.

(Lire la suite page 2.)

Libres propos

LA PREUVE EST FAITE

D'après les feuilles socialistes et communistes, la grève générale devait être une « réaction spontanée des masses » contre les décrets-lois. A vrai dire, la mesure révolutionnaire imposée par la C.G.T. à ses adhérents, rentre plutôt dans la catégorie des « improvisations longuement préparées » dont on parle toujours.

Il y a longtemps que les extrémistes du syndicalisme comme les extrémistes de la politique, avec qui ils ont partie liée, préparaient un coup contre la vie économique du pays.

Nous étions prévenus officiellement depuis plusieurs mois. Un journal de Moscou n'annonçait-il pas, vers juin dernier, qu'il fallait s'attendre à une tentative de dictature prolétarienne, en France, pour la fin de l'automne ou le commencement de l'hiver ?

Et chez nous, n'est-ce pas au congrès de la Ligue des droits de l'homme, à Orange, en juillet, que M. Léon Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T., a prononcé ces paroles prophétiques : « Un jour — un jour qui peut être très proche — un jour d'octobre ou de novembre, les masses populaires passeront à l'action. D'ores et déjà, elles y sont préparées. Non seulement nous ne répudions pas la lutte, mais nous la recherchons. »

Ainsi, bien avant les décrets-lois, les oracles de la révolution sociale prédisaient l'agitation actuelle, ils la préparaient dans l'ombre des bureaux de la Confédération générale du travail, où les naïfs s'imaginent qu'on s'occupe

exclusivement des intérêts professionnels.

M. Jouhaux savait ce qu'il disait quand il parlait à Orange. Il prévoyait qu'un ministre serait amené à prendre des mesures qui seraient nécessairement impopulaires. Acteur principal du grand drame politico-financier qui se joue, en France, depuis 1936, il connaissait bien le processus de cette faillite qui nous menaçait ; les élections du Front populaire, les expériences lamentables des gouvernements Blum, les troubles sociaux, les occupations d'usines, le sabotage de la défense nationale, la baisse de notre production, le déficit de notre commerce extérieur, etc., etc.

Pressé par les communistes qui, en fait, et malgré les votes des congrès, sont les véritables directeurs du syndicalisme marxiste en France, M. Jouhaux a cru que le moment était venu de « passer à l'action ». Il a voulu ouvrir, lui aussi, sa mobilisation.

M. Jouhaux s'est trompé. Les travailleurs, même les inscrits à la C.G.T., n'ont pas marché. La grève générale du 30 novembre est un échec. La vie économique de la nation n'a pas subi d'arrêt.

Cependant, cette tentative révolutionnaire n'aura pas été inutile. La preuve est faite maintenant que la C.G.T. est un organisme plus politique que professionnel et que ses dirigeants trompent honteusement les ouvriers en les forçant à obéir aux ordres de l'étranger.

La preuve est faite que les effectifs cégétistes sont infiniment moins nombreux que les statistiques du journal « Le Peuple » voudraient le faire croire et que, d'ailleurs, ce n'est pas l'action corporative qui les a gonflés, mais l'action politique et surtout la pression scandaleuse exercée par les pouvoirs publics sous les gouvernements socialistes. Qu'on laisse les ouvriers de chez nous, les ouvriers français libres de s'inscrire où ils veulent, sans craindre les odieuses représailles, et vous verrez les fameux effectifs revenir à des proportions normales, c'est-à-dire réduites.

La preuve est faite que les décrets-lois n'étaient qu'un prétexte à une machination contre le ministère et à un essai de dictature syndicaliste. Heureusement pour la paix intérieure et notre prestige à l'étranger, la fermeté et le calme du gouvernement de M. Daladier et le bon sens de nos populations ont déjoué une manœuvre qui pouvait avoir de désastreuses conséquences.

La preuve est faite que le pays ne veut pas d'agitation, pas d'aventure et que les Français entendent rester maîtres chez eux.

Que M. Jouhaux et les meneurs extrémistes se le tiennent pour dit.

Louis DARTOIS.



Des soldats occupent une sortie du métro, à Paris.

La proportion infime des absences dans les services publics

Un manquant pour mille chez les cheminots

Dans la soirée, M. de Monzie a déclaré que les défections parmi les agents de la Société nationale des Chemins de fer ont été encore beaucoup moins importantes qu'on pouvait le penser.

La proportion des absences serait inférieure à un pour mille. Le secrétaire de la Fédération, lui-même, M. Sémard, a répondu l'après-midi, à l'ordre de réquisition.

M. de Monzie a adressé aux cheminots un salut cordial.

Dans les P.T.T., il n'y a pas eu plus de 1.000 absences sur 210.000 fonctionnaires

Paris, 30 novembre. — D'après les chiffres parvenus au ministère des P.T.T. à midi, sur les 210.000 fonctionnaires, agents et ouvriers des P.T.T. répartis sur l'ensemble du territoire, le total des défections n'a, à aucun moment, et pour toutes les équipes qui se sont succédées entre midi et minuit, dépassé 1.000 unités, soit 1/2 %.

En particulier, pour Paris et la région parisienne (Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne), sur les 26.500 agents, on a constaté 126 défaillances.

M. Jules Julien, ministre des P.T.T. a rendu hommage au sentiment du devoir de son personnel.

Moins de deux pour cent de défaillants dans l'enseignement

Les établissements scolaires ont fonctionné normalement. En ce qui concerne l'enseignement primaire, les défections ont été extrêmement faibles. Quelques-unes ont été enregistrées par suite de l'entrave apportée par les municipalités à l'ouverture des classes. Dans la région parisienne, le

pourcentage des défections s'élèverait à 1 1/2 à 2 %.

Dans l'industrie textile

L'Union des industries textiles communique les chiffres suivants des pourcentages de non-grévistes dans les différentes régions de France :

Cholet, 100 % ; Elbeuf, 98 % deux filatures arrêtées ; Louviers, 100 % ; Troyes, 100 % ; Sedan, 100 % ; Belfort, 100 % ; Reims, 100 % ; Amiens, 80 % ; Fournies, 75 %.

Région normande, 90 % ; Rouen, quelques usines arrêtées. Vosges, 80 %.

Nord : Tourcoing, 90 % ; Armenvillers, 50 % ; Lille et sa banlieue, 85 % ; Roubaix, un peu plus de 50 %.

Vieux : Liège, 50 % ; Lyon (ville), 100 % ; Les usines Gillet-Thaon travaillent au complet ; Lyon, campagne, 100 % ; Castrès, 100 %.

25 % du personnel de certains arsenaux n'a pas répondu à l'ordre de réquisition ; des sanctions seront prises

Dans les arsenaux de Bizerte, Rochefort, Ruelle et dans les établissements de la marine, à Paris, il n'y a eu aucune défection parmi les 6.400 ouvriers.

Par contre, vingt-cinq pour cent du personnel ouvrier des arsenaux de Brest, de Lorient, de Cherbourg, Toulon, Indret et Guéringy, dont les effectifs atteignent trente mille ouvriers, ne s'est pas présenté au travail.

Une sanction — qui n'a pas encore été fixée — sera prise à l'égard des ouvriers qui n'ont pas répondu à l'ordre de réquisition.

« L'ordre de grève a été très largement suivi... » prétend la C.G.T. qui convoque pour lundi un conseil national extraordinaire

Paris, 30 novembre. — La Confédération générale du travail communique ce qui suit :

« Le mouvement de grève générale s'est développé sans qu'aucun incident notable puisse être imputé aux travailleurs. Les formidables mesures d'intimidation prises par le gouvernement (réquisition, intervention des autorités militaires, emploi massif de l'armée, dé-



Le ravitaillement des soldats en surveillance à la gare du Nord, à Paris.

(Ph. Falguer)



Dans la cour de la préfecture de police, à Paris, les cars étaient prêts, hier, à partir à la moindre alerte. (Ph. Falguer)